



**HAL**  
open science

# Un tour d'horizon des outre-mers de l'Union européenne

Jean-Christophe Gay

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Gay. Un tour d'horizon des outre-mers de l'Union européenne. Faberon F. L'Union européenne et ses outre-mers, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2018, 978-2-7314-1103-4. halshs-03585185

**HAL Id: halshs-03585185**

**<https://shs.hal.science/halshs-03585185>**

Submitted on 23 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Un tour d'horizon des outre-mers de l'Union européenne

Jean-Christophe Gay

Agrégé de géographie

Professeur des universités (Nice Sophia Antipolis)

L'Europe ultramarine est très dispersée, à la fois sur les trois grands océans et à des latitudes très différentes, de l'océan Glacial Arctique au pôle Sud. Six pays de l'Union européenne (UE) se la partagent : la France, l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas. Cet outre-mer lui donne une zone économique exclusive (ZEE) gigantesque. En ne comptant pas le Royaume-Uni, en raison du Brexit, l'UE a une ZEE de plus de 20 millions de km<sup>2</sup>, très supérieure aux 12 millions de km<sup>2</sup> de la ZEE étatsunienne, l'État ayant la plus vaste ZEE du monde devant la France (10 millions de km<sup>2</sup>) et l'Australie (9 millions de km<sup>2</sup>). On peut distinguer deux statuts européens pour cette Europe du lointain : les régions ultrapériphériques (RUP en français, *Outermost Regions* en anglais) ; les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM en français, *Overseas Countries and Territories* en anglais)<sup>1</sup>. Les RUP sont de très loin les plus importantes sur le plan démographique, en concentrant près de cinq millions d'habitants, soit environ 1 % de la population de l'UE, contre un peu plus d'un million pour les PTOM. Au nombre de 25, contre neuf pour les RUP, ils sont beaucoup plus émiettés et dispersés. Dans cet article nous allons présenter cet ensemble en démontrant son caractère disparate et ses dynamiques opposées.

### Les trois auréoles de l'Union européenne

On peut représenter les relations de l'Union européenne avec sa périphérie par un système de cercles concentriques<sup>2</sup>. Alors que les limites de l'Europe ont alimenté régulièrement le débat sur la pertinence ou pas de l'adhésion de certains États, telle la Turquie, il est bon de noter que certains membres de l'UE possèdent des territoires en dehors de l'Europe au sens continental du terme. Le premier cercle autour du cœur européen est constitué de neuf RUP (tableau 1). Six sont françaises : cinq départements d'outre-mer (DOM) et une collectivité d'outre-mer (COM). Deux sont des régions autonomes portugaises. La dernière est une communauté autonome espagnole. Les RUP couvrent une superficie légèrement supérieure à celle de la Hongrie, mais la Guyane, à elle seule, correspond aux 5/6 de la superficie totale. Elle est aussi grande que l'Autriche pour une population 34 fois plus faible. Les îles Canaries concentrent presque la moitié de la population des RUP et compte plus d'habitants que la Slovaquie ou que la Lettonie ou l'Estonie. Sur le tableau 1, on constate que les RUP sont moins prospères que l'UE, avec un PIB/hab. inférieur de plus d'un quart à la moyenne européenne, soit comme la Grèce ou la Pologne, mais les RUP portugaises sont au niveau de la Roumanie. Les RUP sont donc à rapprocher des régions de l'Europe du Sud et de l'Est en matière de richesse.

---

<sup>1</sup> Jean-Yves Faberon et Jean Ziller, *Droit des collectivités d'outre-mer*, Paris, LGDJ, 2007, 564 p.

<sup>2</sup> Jean-Christophe Gay, *Les Outre-mers européens*, Paris, La Documentation française, coll. « La Documentation photographique » n° 8123, 2018, 64 p.

**Tableau 1 – Les régions ultrapériphériques de l’UE en 2015**

	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Population (en milliers)	PIB/hab. rapporté à la moyenne européenne (UE = 100)
Açores (Portugal)	2 322	246	55
Madère (Portugal)	802	258	57
Canaries (Espagne)	7 445	2 126	70
Guadeloupe (France)	1 681	402	80
Martinique (France)	1 128	378	85
Guyane (France)	83 533	254	64
Réunion (France)	2 503	843	77
Mayotte (France)	374	226	34
Saint-Martin (France)	53	36	?
Ensemble	99 841	4 769	Inférieur à 75

Source : Eurostat et corrections

Les RUP sont dans la zone euro mais celles françaises ne sont pas dans l’espace Schengen. Partie intégrante du territoire communautaire, elles bénéficient des cinq fonds structurels et d’investissement européens (ESI). 6,6 milliards d’euros leur ont été alloués pour la période 2014-2020 au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE), soit à peu près 230 euros/hab./an. Dans l’agriculture, les RUP reçoivent l’aide de Programmes d’options spécifiques à l’éloignement et à l’insularité (POSEI).

On peut remarquer qu’il n’y a pas de correspondance entre le statut national et le statut européen. Pour la France par exemple, Saint-Pierre-et-Miquelon, qui a été un DOM de 1976 à 1985 a toujours été considéré comme un PTOM en vertu du droit européen. Quant à Saint-Barthélemy et Saint-Martin, après s’être détachées de la Guadeloupe en 2007 et être devenues des COM, n’ont pas aux yeux de Bruxelles le même statut : la seconde est une RUP, la première un PTOM. Par ailleurs, il y a possibilité de changer de statut et de passer de RUP à PTOM (Saint-Barthélemy en 2012) ou de PTOM à RUP (Mayotte en 2014).

Au-delà de cette première auréole, on trouve les 25 PTOM, car ils ne sont qu’associés à l’UE. Ils relèvent du Royaume-Uni, de la France, des Pays-Bas et du Danemark (cf. tableau 2). Certains étant dans l’océan Pacifique, ce sont les seuls aux antipodes de l’Europe. L’euro n’y est en circulation que dans quelques PTOM français (Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Saint-Barthélemy). Les PTOM sont plus petits que les RUP, puisqu’ils ne totalisent qu’un peu plus d’un million d’habitants. Certains n’ont aucun habitant permanent, seulement occupés par des scientifiques ou des militaires, telles les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), le British Antarctic Territory (BAT), le British Indian Ocean Territory (BIOT) ou la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud. Seuls quelques dizaines d’habitants habitent à Pitcairn. À l’opposé, quatre PTOM dépassent les 100 000 habitants et concentrent plus des deux tiers de leur population : la Polynésie française (272 000), la Nouvelle-Calédonie (268 000), Curaçao (150 000) et Aruba (112 000).

**Tableau 2 – Les vingt-cinq Pays et territoires d’outre-mer de l’UE en 2015**

	Population (en milliers)
PTOM britanniques (Anguilla, Bermudes, British Antarctic Territory, British Indian Ocean Territory, île Vierges britanniques, Caïmans, Falkland, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène/Ascension/Tristan da Cunha, Géorgie du Sud/ Sandwich du Sud, Turk et Caïcos)	205
PTOM français (Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie)	568
PTOM néerlandais (Aruba, Curaçao, Sint Maarten, Bonaire, Saint-Eustache, Saba)	318
PTOM danois (Groenland)	56
Ensemble	1 146

Source : élaboration personnelle

Cette deuxième auréole apparaît particulièrement instable, en raison du Brexit principalement, qui va entraîner la disparition de tous les PTOM britanniques, dont certains donnaient une mauvaise image à cette catégorie. Tout d’abord par le fait que quelques-uns étaient contestés par des Etats voisins, comme les îles Falkland avec l’Argentine ou le BIOT avec Maurice. Il faut rappeler que la question des Chagossiens expulsés par les Britanniques de Diego Garcia (BIOT), en raison de la construction de la base militaire louée aux Etats-Unis, et aujourd’hui réfugiés à Maurice ou aux Seychelles, restent toujours pendantes. Ensuite, parce que plusieurs PTOM britanniques sont des paradis fiscaux. Une autre source d’instabilité vient des PTOM néerlandais. Alors qu’Aruba était détachée depuis 1986 de l’État fédéral autonome des Antilles néerlandaises, la dissolution en 2010 de ce dernier a provoqué l’apparition de deux nouveaux États autonomes au sein du Royaume des Pays-Bas, Curaçao et Sint-Maarten, alors que Bonaire, Saba et Saint-Eustache constituent désormais des municipalités à statut particulier des Pays-Bas. Les projets encore flous d’évolution statutaire de certaines de ces six PTOM hétéroclites rajoutent à la confusion. Côté danois, le Groenland est sur le chemin de l’émancipation, voire de l’indépendance, car son statut de 2009 renforce l’autonomie vis-à-vis du Danemark (cf. infra).

Au final, les PTOM semblent être une espèce en voie de disparition puisque douze d’entre eux devraient quitter cette catégorie. Il ne devrait rester à termes, que ceux français et néerlandais. Les habitants de cette auréole, au-delà des RUP et en deçà des pays ACP (États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), ont en principe la citoyenneté de l’Union et ceux vivant dans les PTOM français et néerlandais votent aux élections du Parlement européen. Les PTOM bénéficient du Fonds européen de développement (FED) et des prêts de la Banque européenne d’investissements (BEI), mais on est très loin des sommes attribuées aux RUP via le fonds ESI. Malgré des différences notables qui apparurent à partir de 1991 et avec l’accord d’association entre l’UE et les PTOM de 2001, le régime des PTOM est assez proche de celui des pays ACP. Le Brexit va-t-il être l’occasion de revoir les relations entre l’UE et les PTOM ? Va-t-on vers un partenariat renforcé en s’inspirant des RUP ? Va-t-on chercher à mieux différencier PTOM et pays ACP quand on sait qu’une trentaine de ceux-ci sont des petits États insulaires et partagent donc avec ceux-là la problématique de l’insularité ?

Cette dernière auréole totalise 79 États et plus de 700 millions d’habitants, soit le dixième de la population mondiale. Ce partenariat économique découle de la convention de Lomé (1975) et de l’accord de Cotonou (2000). Ce dernier a pour objectif la réduction de la pauvreté et repose sur le dialogue politique, l’aide au développement et une coopération économique et commerciale renforcée. Le montant du 11<sup>e</sup> FED (2014-2020) est de 30,5 milliards d’euros, dont une enveloppe de 364,5 millions d’euros pour les PTOM, soit une cinquantaine d’euros/hab./an contre 7 €/hab./an aux pays ACP. Cet écart de 1 à 7 fait-il des PTOM des laboratoires de la politique de développement de l’UE ? La colonisation est en toile de fond de ces trois auréoles avec cette gradation décroissante RUP/PTOM/ACP. Mais l’ancrage national et européen a-t-il permis le développement ? Cette solidarité européenne favorise-t-elle la décolonisation ? La question de l’internationalisation de l’outre-mer européen nous permettra d’aborder ce sujet.

### **Entre internationalisation et repli national**

Au-delà de cette distinction statutaire fondamentale, ce qui nous semble aujourd’hui différencier avec le plus de force l’outre-mer européen est l’opposition majeure entre la France d’outre-mer (FOM) et les autres outre-mers européens. Bien que la faiblesse du commerce avec les pays voisins des RUP ou des PTOM soit flagrante et que de nombreuses organisations internationales rechignent à les intégrer, telle l’Aosis (Alliance of Small Island States), parce qu’ils sont considérés comme les représentants d’intérêts extérieurs, l’outre-mer européen est fortement internationalisé par le tourisme et la finance. Il n’en va pas de même pour la FOM. Le cordon ombilical économique reliant les différentes entités ultramarines françaises à la Métropole laisse peu de place aux relations internationales et fait de la FOM un espace à l’écart du système économique globalisé<sup>3</sup>.

Cinq indicateurs économiques et démographique le démontrent, spécialement pour les RUP (Tabl. 3). Ainsi, les échanges commerciaux se font essentiellement avec la Métropole, qu’il s’agisse des importations ou des exportations. Le trafic aérien de passagers est polarisé par Paris. Quant aux collectivités qui n’ont pas de relation sans escale ou directe avec la Métropole, le flux de passagers de et vers Paris, via le Japon pour la Nouvelle-Calédonie ou Los Angeles pour la Polynésie française, a un poids conséquent, voire majoritaire. Concomitamment au trafic aérien, les Métropolitains dominent le flux touristique, loin devant les autres nationalités. Enfin, très peu d’étrangers vivent en France d’outre-mer.

**Tableau 3. La faible internationalisation des sept principales collectivités ultramarines en 2015**

Collectivités	Part en % des importations de Métropole (en valeur)	Part en % des exportations vers la Métropole (en valeur)	Part en % des touristes métropolitains dans la fréquentation touristique globale	Part en % du trafic aérien de passagers en provenance ou à destination	Part en % des étrangers dans la population totale au dernier

<sup>3</sup> Jean-Christophe GAY, *L’Outre-mer français. Un espace singulier*, Paris, Belin, 2008, 232 p.

				de la métropole	recensement (date) Métropole : 6,4 %
Guadeloupe	57	42	94	62	4,7 (2013)
Martinique	72	77	80	61	2 (2013)
Guyane	58	44	60	57	30 (2009)
Réunion	60	36	75	55	1,8 (2009)
Mayotte	49	42	57	Pas de liaison directe jusqu'en 2016	40 (2012)
Polynésie française	23	13	19	Pas de liaison directe	0,5 (2012)
Nouvelle-Calédonie	23	7	33	Pas de liaison directe	1,6 (2014)

Sources : INSEE, Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), Institut statistique de Polynésie française (ISPF) et Institut de la statistique et des études économiques (ISEE), pour la Nouvelle-Calédonie.

Outre son caractère d'isolat économique, la FOM est également à l'écart des migrations internationales, hormis la Guyane, Mayotte ou Saint-Martin qui font face à une immigration incontrôlée en provenance des États voisins (Brésil, Surinam, Haïti, Comores). À l'étranger les Ultramarins sont très peu présents. Les Océaniens français sont plus nombreux en Métropole que dans les États qui bordent le Pacifique ; les Wallisiens et Futuniens émigrent fortement vers la Nouvelle-Calédonie, au point d'y être presque le double que sur leurs îles (22 000 contre 12 000), mais pas vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Inversement, les étrangers sont rares en outre-mer et la FOM est méconnue. Les destinations ultramarines, à l'exception de Saint-Barthélemy et de la Polynésie française, sont ignorées, y compris de nos voisins européens. Peu évocatrices, elle n'attire pas les riches étrangers qui voudraient s'installer pour leur retraite dans des contrées tropicales et sûres. En revanche, de nombreux Métropolitains s'installent à la Réunion ou dans le Pacifique pour y trouver un emploi, alors que certains retraités choisissent la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie en raison d'une majoration des pensions des fonctionnaires d'Etat, désormais sous conditions.

La maîtrise de l'anglais, hormis à Saint-Martin où il s'agit de la langue maternelle, est plus faible qu'en Métropole, ce qui est un handicap pour le secteur touristique. Les modes de vie de la population restent largement européens. La culture française continue d'imprégner ces sociétés qui tournent le dos à leur environnement régional. Les médias diffusent en continu des informations métropolitaines, alors qu'il est difficile de savoir ce qui se passe à quelques centaines de kilomètres de là. C'est l'appartenance à la France et la manière dont celle-ci a administré son outre-mer qui est la seule clé pour comprendre comment des espaces ont pu être retranchés à ce point du monde.

L'évolution du tourisme ultramarin est symptomatique<sup>4</sup>. La majorité des touristes visitant la FOM est métropolitaine, en dépit de la distance à parcourir et de la présence à proximité de foyers émetteurs majeurs. La FOM pâtit d'une faible notoriété et apparaît de plus en plus confinée au cadre national. La concurrence accrue des destinations tropicales environnantes explique cette désaffection des étrangers à son égard. Par exemple, la part des Nord-Américains dans les touristes a fortement baissé en Guadeloupe et en Martinique. En abandonnant les deux DOM pour d'autres destinations antillaises, ces touristes ont laissé la place aux Métropolitains, désormais majoritaires, y compris en Nouvelle-Calédonie pourtant à 24 heures d'avion. L'augmentation de la part des Français dans le tourisme ultramarin est la traduction d'une alarmante perte de compétitivité de l'outre-mer, devenu une destination d'aubaine, la présence de connaissances permettant d'y résider à moindre frais. On constate que les groupes hôteliers internationaux sont très peu présents. L'hôtellerie est généralement inadaptée à la demande internationale, vieillissante et de moyenne gamme. Elle souffre de coûts salariaux élevés. De nombreuses friches hôtelières, dans les Antilles françaises et en Polynésie française, prouvent qu'il s'agit d'un secteur en crise. L'accessibilité aérienne reflète ce repli national, avec un flux qui passe très majoritairement par Paris. Mais, contrairement aux vols long-courriers qui sont concentrés sur l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (CDG), les vols des DOM partent ou arrivent à Orly. L'absence de liaisons aériennes régulières directes avec une ville européenne non française et la non-utilisation du *hub* de CDG ne favorise pas la venue d'une clientèle européenne. Quant à l'accessibilité aérienne régionale, elle est plus mauvaise aujourd'hui qu'hier. Les Antilles françaises ont perdu nombre de liaisons avec l'Amérique du Nord, après le départ de la plupart des compagnies aériennes étatsuniennes.

Quoiqu'à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, la FOM ne possède pas de richesses naturelles, on peut estimer qu'elle est aussi victime du « syndrome néerlandais » (« dutch disease »)<sup>5</sup>, car elle bénéficie de transferts publics colossaux, sous forme de sur-rémunérations, d'aides multiples, d'investissements publics ou de défiscalisation. Le secteur touristique est une des principales victimes, car il ne peut être protégé (sauf par des subventions ou défiscalisations). Il subit donc en priorité la réduction de ses marges provoquée par la hausse de ses coûts et l'impossibilité de la répercuter dans ses prix. Il est aussi victime d'un autre aspect du syndrome néerlandais : la main-d'œuvre qualifiée est attirée par les secteurs dans lesquels les salaires sont plus élevés, notamment l'administration<sup>6</sup>.

Dans le reste de l'outre-mer européen situé aux latitudes tropicales ou subtropicales, le tourisme est l'activité dominante car le système économique repose sur des bases très différentes. L'archipel des Canaries est la destination majeure de cet ensemble avec plus de 13 millions de touristes. Il bénéficie de la proximité de l'Europe, à seulement quatre heures de vol de l'Allemagne ou de l'Angleterre, et du développement des compagnies aériennes à bas coûts. En outre, son appartenance à l'espace Schengen fluidifie le flux touristique et favorise également la résidence secondaire, qui représentait en 2001 les deux tiers des résidences canariennes<sup>7</sup>. Le tourisme s'est d'abord développé sur les îles de Tenerife et de Grand Canaria avant de faire la conquête dans les années 1980 des îles orientales, Fuerteventura et Lanzarote. Il constitue 31 % de son PIB et représente 36 % de ses emplois en 2015. Britanniques et

---

<sup>4</sup> Jean-Christophe Gay, *Les Cocotiers de la France. Tourismes en outre-mer*, Paris, Belin, 2009, 136 p.

<sup>5</sup> Max Corden & Peter Neary, « Booming Sector and Desindustrialisation in a Small Open Economy », *Economic Journal*, vol. 92, 1982, p. 825-848.

<sup>6</sup> Jean-Christophe Gay, « Why is tourism doing poorly in Overseas France? », *Annals of Tourism Research*, vol. 39, n° 3, 2012, p. 1634-1652.

<sup>7</sup> Josefina Dominguez-Mujica, Jesus Gonzalez-Perez & Juan Parreno-Castellano, « Tourism and human mobility in spanish archipelagos », *Annals of Tourism Research*, vol. 38, n° 2, 2011, p. 586-606.

Allemands, avec respectivement 33 % et 21 % du total des arrivées en 2016, dominent largement le flux touristique, alors que les habitants de la péninsule ibérique ne représentent que 11 % des arrivées. Britanniques et Allemands constituent également la majorité des dépenses touristiques<sup>8</sup>.

**Tableau 4. Les principales destinations touristiques de l'outre-mer européen**

	Nombre de touristes (en milliers)	Nombre de touristes/hab./an	Nombre de croisiéristes (en milliers)
Canaries (Espagne)	13 298 (2016)	6,2	1 907 (2014)
Aruba (Pays-Bas)	1 220 (2015)	9,6	656 (2016)
Madère (Portugal)	1 028 (2015)	4	Plus de 300
Sint Maarten (Pays-Bas)	500 (2014)	13,5	2 001 (2014)
Martinique (France)	489	1,3	177 (2014)
Guadeloupe (France)	487 (2014)	1,2	234 (2014)
Réunion (France)	426 (2015)	0,5	9 (2014)
Turk & Caïcos (Royaume-Uni)	386 (2015)	11,3	929 (2015)
Îles Vierges britanniques (Royaume-Uni)	386 (2014)	13,8	378 (2014)
Caïmans (Royaume-Uni)	382 (2014)	6,4	1 609 (2014)

Sources : Organisation mondiale du tourisme, Caribbean Tourism Organization et INSEE

Si dans la Caraïbe les flux touristiques sont moins importants qu'aux Canaries, le rôle du tourisme y est parfois supérieur comme on peut le voir sur le tableau 4, où il apparaît que nombre de destinations des Petites Antilles dépassent les 10 touristes par habitant et par an, et ceci sans compter la fréquentation massive des croisiéristes. C'est le cas de certains PTOM britanniques ou néerlandais (Aruba, Sint Maarten, Turk & Caïcos, Îles Vierges britanniques, les îles Caïmans). Sur seulement 193 km<sup>2</sup> Aruba, dans les îles Sous-le-Vent, a accueilli plus de 1,9 million de visiteurs (touristes + croisiéristes) en 2015 alors que Sint Maarten, dans les îles du Vent, en a accueilli plus de 2,5 millions l'année précédente sur 34 km<sup>2</sup> ! La France possède la partie nord (56 km<sup>2</sup>) de cette île, mais la partie néerlandaise dispose des deux plus importantes infrastructures : l'aéroport international Princess Juliana et le port pour les paquebots à Philipsburg. Bien que paraissant anodine, la frontière qui les sépare a des conséquences majeures, car elle met en contact une RUP et un PTOM. Il s'agit donc d'une limite de l'espace communautaire, le côté français devant respecter les normes européennes, le côté néerlandais n'y étant pas tenu. La lutte contre l'immigration, la contrefaçon, les capitaux douteux ou le trafic de drogue ne se font pas avec la même ardeur au-delà et en deçà de cette coupure complètement perméable. Résidents, investisseurs, touristes et croisiéristes tirent parti de tout cela, exploitant les contrastes en tout genre, y compris en matière d'évolution du dollar et de l'euro, celui-là étant la monnaie la plus utilisée à Sint Maarten, celui-ci étant la monnaie en usage dans cette ancienne commune domienne. Le côté néerlandais est nettement favorisé sur le plan du coût du travail, en revanche la situation fiscale est plus nuancée. Les bas salaires de

<sup>8</sup> Impactur © 2014, *Estudio de impacto economico del turismo*, Gobierno de Canarias, 2015, 32 p.

Sint Maarten constituent un avantage décisif pour les structures d'hébergement néerlandaises (tableau 5), ce qui explique la relocalisation d'une partie de l'hôtellerie-restauration français en secteur néerlandais. En conséquence, la partie française est de plus en plus dominée par l'excursionnisme et la partie néerlandaise capte la majorité des bénéfices par l'hébergement, les casinos, l'animation nocturne et le magasinage.

**Tableau 5. Comparaison des systèmes sociaux et fiscaux de Saint-Martin et Sint Maarten en 2006**

	<b>Saint-Martin</b>	<b>Sint Maarten</b>
Revenus minimums	1 254 €	611 \$
Charges patronales : assurance vieillesse	1,6 % (plafonné) ou 8,3 % (déplafonné)	5,5 %
Charges patronales : assurance maladie	12,8 %	8,3 %
Préavis de licenciement	2 mois	13 semaines
Taxe professionnelle	Oui	Non
Taxe foncière	Oui	Non
Taxe sur le chiffre d'affaires	Non	Oui

Source : Gay J.-Ch., *Les Cocotiers de la France. Tourismes en outre-mer*, Paris, Belin, 2009, d'après des informations de la Cellule économique de Saint-Martin.

Même si Anguilla ne reçoit que 70 000 touristes par an, ses 16 000 habitants vivent largement d'un tourisme haut de gamme et d'un régime fiscal très favorable attirant des milliers de sociétés financières. En effet, dans la Caraïbe, les services financiers *offshore* se sont développés autant dans des micro-Etats souverains (Bahamas, Antigua-et-Barbuda, Saint-Christophe-et-Niévès...), qui sont aussi des pays ACP, que dans des PTOM britanniques (Bermudes, îles Caïmans, Turk et Caïcos, Îles Vierges britanniques...) ou néerlandais (Aruba, Curaçao). C'est l'autre volet de l'internationalisation de l'outre-mer européen, à l'exception de la FOM. Il concerne même les RUP des Açores et de Madère parce que, en vertu des règles de l'UE sur les aides d'État, le Portugal a été autorisé à mettre en place un programme pour pallier au retard économique de son outre-mer. De la sorte, les services internationaux, industriels et maritimes (sociétés commerciales, holdings, sociétés de fiducie autres que financières) et les entités financières (banques, assurances, fonds de placement) bénéficient d'une exonération de l'impôt sur le revenu des sociétés. Créée en 1980, la zone franche de Madère (ZFM) fut autorisée par la Commission européenne en 1987, au moment de l'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne, mais à condition de créer des emplois. Or la ZFM est en fait de simples boîtes à lettres attirant des entreprises ou des particuliers du monde entier. Il en résulte que le chômage est resté plus fort à Madère (14,7 %) qu'au Portugal ou que dans le reste de l'UE. Plusieurs stars de football ont dissimulé dans l'île une partie de leurs revenus, mais aussi de grandes entreprises pétrolières<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> *Le Monde*, 16 février 2017.

## Conclusion : quand les antipodes se ressemblent

Terminons ce rapide tour d'horizon en rapprochant deux PTOM aux antipodes l'un de l'autre : la Nouvelle-Calédonie, dont le statut original la place sur le chemin de l'émancipation, voire de l'indépendance, et le Groenland, dont le statut de 2009 renforce l'autonomie vis-à-vis du Danemark, avec un dispositif souple de transfert de compétences, qui reconnaît aux Groenlandais le droit à l'autodétermination. En 1953, en devenant une province danoise, le Groenland, précédemment colonie oubliée, connaît une période de danification ayant pour dessein l'alignement de la société groenlandaise sur le modèle de la métropole. En 1979, le Groenland obtient un statut d'autonomie interne entraînant une groenlandisation et le choix d'un drapeau en 1985. En Nouvelle-Calédonie, les accords de Matignon (1988) ont permis la pacification, après une période insurrectionnelle, alors que l'accord de Nouméa (1998) l'a placée dans un processus d'autodétermination et l'a dotée, au sein de la République française, d'un statut dérogatoire. Ce dernier accord n'a été obtenu que par la résolution du « préalable minier », c'est-à-dire le souhait de la province Nord, indépendantiste, d'avoir des gisements suffisamment importants pour réaliser une usine métallurgique sur son territoire. À la suite d'un bras de fer entre le groupe Eramet et le gouvernement, l'accord de Bercy (1998) a permis à la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), aux mains de la province Nord, d'obtenir le massif minier du Koniambo<sup>10</sup>.

Tout comme en Nouvelle-Calédonie, l'exploitation des ressources naturelles est un facteur-clé dans la marche vers l'indépendance du Groenland, devenu un nouvel Eldorado avec ses gisements de pétrole, de gaz ou de minerais et alors que le réchauffement climatique devrait faciliter leur exploitation<sup>11</sup>. Mais face à l'appétit de ressources, on peut se demander si l'indépendance du Groenland est souhaitable avec seulement 57 000 habitants et 18 000 immigrés groenlandais vivant sur le territoire danois. Le pays est dépendant des puissances étrangères pour financer son indépendance politique et risque de tomber sous la férule des puissances environnantes (Russie, États-Unis, Canada...). Dans la stupéfiante série danoise *Borgen*, l'épisode 4 de la saison 1 (2010) traite du Groenland. La CIA américaine se sert d'une base au Groenland pour assurer le transport de prisonniers destinés à être placés dans la prison de Guantanamo. Le gouvernement du Groenland s'indigne de ne pas avoir été prévenu de ce qui se passait sur son sol. Birgitte Nyborg, la Première Ministre, doit alors composer avec le président groenlandais et décide d'associer les Groenlandais aux discussions avec les États-Uniens. Cet exemple fictionnel symbolise les questions qui se posent sur l'avenir de l'outre-mer européen.

---

<sup>10</sup> Jean-Christophe Gay, *La Nouvelle-Calédonie, un destin peu commun*, Marseille, IRD, 2014, 238 p.

<sup>11</sup> Bernadette Mérenne-Schoumaker, *Énergie et minerais. Des ressources sous tension*, Paris, La Documentation française, coll. « La Documentation photographique » n° 8098, 2014, 64 p.